



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 23 septembre 2009

Communiqué de presse

Les Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine et de Centre-Loire annoncent étudier le rachat de l'intégralité de leurs certificats coopératifs d'investissement (CCI) en circulation et, en conséquence, ont demandé la suspension de cotation de leurs CCI dans l'attente d'un communiqué précisant les conditions de l'opération.

13 autres Caisses régionales sont émettrices de CCI*, sur un total de 39 Caisses régionales de Crédit Agricole. Elles indiquent ne pas avoir l'intention de procéder à des opérations similaires dans les prochaines années.

** Liste des CR émettant des CCI : Alpes Provence, Aquitaine, Atlantique Vendée, Brie Picardie, Centre Loire, Ille et Vilaine, Languedoc, Loire Haute Loire, Morbihan, Nord de France, Normandie Seine, Paris et Ile de France, Sud Rhone Alpes, Toulouse, Touraine Poitou.*

<p>Les Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine sont cotés sur l'Eurolist C d'Euronext Paris ISIN FR0000044547 - Bloomberg GNI - Reuters CRAGi.PA</p>	<p>Les Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Centre Loire sont cotés sur l'Eurolist C d'Euronext Paris – ISIN FR0000045296 - Bloomberg CRCL - Reuters CMCLi.PA</p>
---	--

Crédit Agricole S.A.

Contact Presse

Anne-Sophie Gentil - +33 1 43 23 37 51 – anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr

Stéphanie Ozenne - +33 1 43 23 59 44 – stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr